

### Niveau 1 : Situation simple

**Symptomatologie simple** de trouble des apprentissages

**Dépistage des troubles** par le médecin de l'enfant en lien avec le médecin scolaire ou de PMI + orthophoniste et/ou autre rééducateur + psychologue

**Proposition de remédiations** par l'école (PAP) et les professionnels de proximité de ville (orthophonie, psychomotricité, ergothérapie...)



### Niveau 2 : Situation complexe

**Persistance des difficultés** malgré une prise en charge de 1<sup>ère</sup> ligne, des difficultés persistent (absence d'amélioration en 3 à 6 mois)

**Difficulté diagnostique** : trouble plus difficile à apprécier, avec comorbidités (association de troubles)

**coordination des interventions** : Multiplicité des intervenants, besoin de coordination (pédiatres, CMP, Médecin de l'éducation nationale)



### Niveau 3 : Situation très complexe

**Troubles complexes ou sévères des apprentissages**, les familles peuvent être orientées par les équipes de proximité au CRTLA